

Appel d'offres

Société de développement de la Baie-James

Entretien d'hiver et d'été des installations permanentes d'Hydro-Québec du secteur des centrales de l'Eastmain 1, 1A de La Sarcelle ainsi que du réseau routier associé

N° de projet : **SD23-5032-5**

La Société de développement de la Baie-James (la Société) souhaite recevoir des offres concernant l'appel d'offres désigné en titre. Il est à noter que l'octroi de ce contrat est conditionnel à l'obtention de toutes les autorisations requises à l'exécution des travaux.

Description sommaire des travaux

Le marché consiste à exécuter les travaux d'entretien d'hiver et d'été des infrastructures suivantes : Le tronçon du chemin de la centrale de l'Eastmain 1 compris entre le km 38 et le km 78,2, le chemin Muskeg compris entre le km 0 (soit l'intersection de la route Billy-Diamond au km 395) et le km 84, le tronçon du chemin de la centrale de La Sarcelle compris entre le km 0 et le km 46, le tronçon du chemin donnant accès au campement Eastmain (1,8 km), les surlargeurs aménagées à divers endroits de chaque tronçon de route comme aires de stationnement pour les véhicules, les installations permanentes du secteur des centrales de l'Eastmain 1, 1A et de La Sarcelle ainsi que les aires environnantes, les chemins et stationnements du campement Eastmain (5,68 km et 18 505 m²), le chemin d'accès à la tour de communication Eastmain (1 km) et le chemin d'accès à l'évacuateur Opinaca (2,6 km). La saison contractuelle débute le 1^{er} octobre 2023 et se termine le 30 septembre 2024. Le marché peut être renouvelé pour quatre périodes additionnelles.

SEULS SERONT CONSIDÉRÉS, AUX FINS DU MARCHÉ, LES PRESTATAIRES DE SERVICES QUI AURONT UN ÉTABLISSEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'EASTMAIN ET QUI POSSÉDERONT LES QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES. LA SOCIÉTÉ POURRAIT EXIGER UNE ATTESTATION DÉLIVRÉE PAR LA NATION CRIE D'EASTMAIN.

Par établissement, la Société entend:

« Lieu où le prestataire de services exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau. »

Les prestataires de services intéressés à présenter une soumission peuvent se procurer les documents d'appel d'offres par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse Internet www.seao.ca ou en communiquant avec le SEAO, entre 8 h 30 et 17 h, du lundi au vendredi inclusivement aux numéros de téléphone 1 866 669-7326 (sans frais) ou 514 856-6600.

Les soumissions transmises sur support papier doivent être présentées, avant 14 h, **le 15 septembre 2023**, dans une enveloppe scellée portant les inscriptions suivantes :

- Son nom et son adresse;
- Le nom et l'adresse du destinataire, soit à madame Chantal Brassard à l'adresse mentionnée ci-dessous;
- La mention « Soumission »;
- Le titre et le numéro du projet, soit « Entretien d'hiver et d'été des installations permanentes d'Hydro-Québec du secteur des centrales de l'Eastmain 1, 1A et de La Sarcelle ainsi que du réseau routier associé - Appel d'offres SD23-5032-5 ».

Les soumissions transmises par voie électronique ne peuvent être effectuées que par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), à l'adresse suivante : www.seao.ca

Une garantie de soumission sous forme de chèque certifié, mandat ou traite bancaire représentant 5 % du montant total de la soumission incluant les taxes ou sous forme de cautionnement représentant 10 % du montant total de la soumission incluant les taxes doit accompagner la soumission.

Aucune soumission transmise par télécopieur ne sera acceptée. La Société n'est pas responsable de récupérer des soumissions au terminus d'autobus ni du retard dans la livraison du courrier.

Le prestataire de services a la responsabilité de s'assurer que sa soumission est déposée au bureau de la Société avant la date et l'heure limites fixées à l'adresse suivante :

Société de développement de la Baie-James
Service des affaires judiciaires et de la gestion contractuelle
110, boul. Matagami, porte 5, C.P. 610, Matagami (Québec) J0Y 2A0
Téléphone : 819 739-4717

La Société ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, notamment lorsqu'elle juge que les prix sont trop élevés ou disproportionnés ou ne reflètent pas un juste prix. La Société n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute offre.

Chantal Brassard
Adjointe à la direction
et secrétaire adjointe

AVIS IMPORTANT

Attestation de Revenu Québec

Il est fortement suggéré au prestataire de services de faire sa demande d'attestation de Revenu Québec le plus rapidement possible afin de pouvoir résoudre tout problème éventuel relatif à son obtention avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions. En effet, l'article 2.8 des instructions aux prestataires de services, qui exige que l'attestation de Revenu Québec soit détenue par les prestataires de services, prévoit que l'attestation est valide jusqu'à la fin de la période de trois mois qui suit le mois au cours duquel elle a été délivrée. De plus, l'attestation ne doit pas avoir été délivrée après la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions.

Autorisation de contracter de l'Autorité des marchés publics

Les prestataires de services qui répondent au présent appel d'offres et dont le montant de la soumission est égal ou supérieur à 5 000 000 \$ doivent détenir une autorisation de contracter dûment valide de l'Autorité des marchés publics ou être inscrits au Registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter (REA).